

Délibération n° 2021-093
Election de représentants à la CLE du SAGE

Nbre de Conseillers en exercice : 34

Nbre de présents : 26

Nbre de votants : 32

Nbre de procurations : 6

Date de convocation et d'affichage : 26/05/2021

Secrétaire de séance : LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie

Présents : Mme AUBERT Roselyne, Mme BOUSQUET Marie-Hélène M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, Mme PELTIER Virginie, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. CRUCHANDEU Paul, , Mme NADAU Marie-Françoise, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. SOULÈS Eric, M. COMET Bernard, M. LABRUYÈRE Christophe, Mme RIGAL Nathalie, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : M. DARMAGNAC Frédéric donne procuration à Mme DUBOIS Catherine, M. PASCUTTO Philippe donne procuration à M. MINIAU Dominique, Mme CHAUSSIS Nathalie donne procuration à Mme NADAU Marie-Françoise, Mme GARDON Christine donne procuration à M. COMET Bernard, M LAINÉ Fabien donner procuration à M. LABRUYÈRE Christophe, M. BRÈTHES Eric donne procuration à Mme SEGAUT Céline

Excusés : M. DARMAGNAC Frédéric, M. PASCUTTO Philippe, Mme CHAUSSIS Nathalie, Mme GARDON Christine, M. LAINÉ Fabien, M. BRÈTHES Eric

Absents : M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline

Décision de l'assemblée :

Votants : **32**

Pour : **32**

Contre :

Abstention :

Document exécutoire à compter du : 01/06/2021

Transmis en Préfecture le : 08/06/2021

Affiché le :

à Parentis en Born, le

08/06/2021

08/06/2021

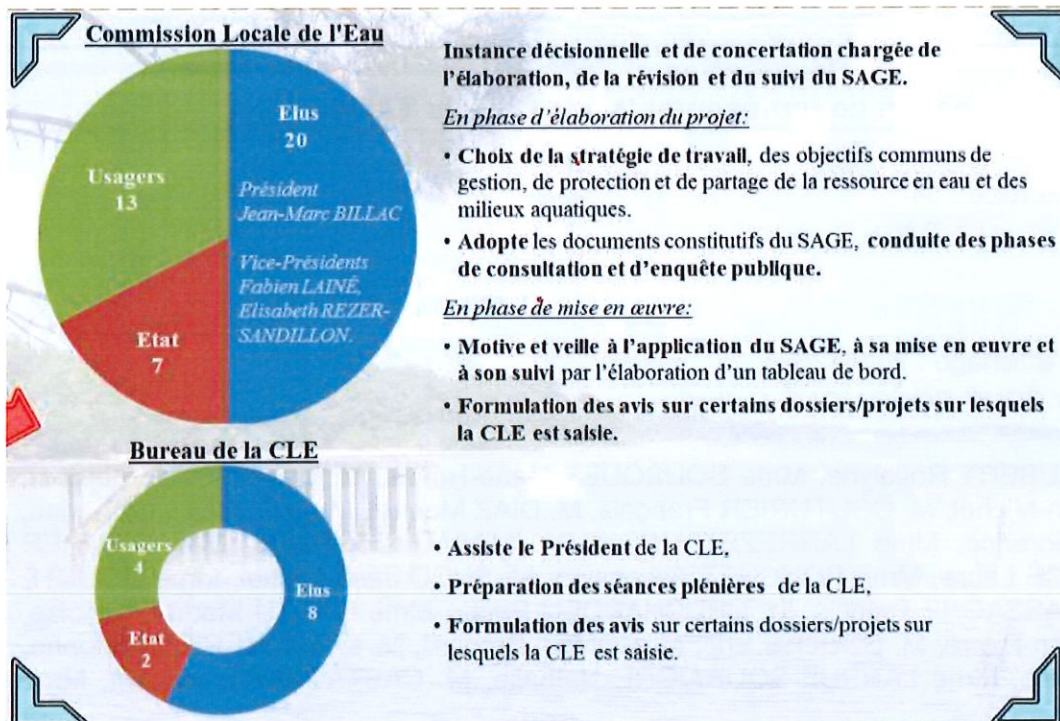
La Présidente



Françoise DOUSTE

Rapporteur : Mme CASSAGNE Patricia

Mme la présidente rappelle que le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) des étangs littoraux Born et Buch été approuvé en 2016. Il rappelle le rôle des instances de gouvernance et notamment de la Commission Locale de l'Eau (CLE).



Après les élections locales de 2020, la CLE doit être renouvelée. Le Syndicat Mixte du Bassin, Versant des Lacs du BORN, structure porteuse du SAGE sollicite la communauté de communes des Grands Lacs pour désigner un représentant à la CLE.

M. COMET Bernard se porte candidat.

Mme la présidente soumet le vote à l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De désigner M. COMET Bernard, représentant à la CLE du SAGE
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents à ce dossier

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 1^{er} juin 2021.

La Présidente,

Françoise DOUSTE

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20210601-2021-093-DE
Date de télétransmission : 08/06/2021
Date de réception préfecture : 08/06/2021